

Les policiers y tiennent

(ET) A une semaine d'un vote crucial à Ottawa, la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPPMQ) fustige les élus de la Chambre des communes qui veulent abolir le registre des armes à feu.

« Le registre des armes à feu représente un investissement et non pas une dépense puisqu'il réduit le nombre de décès par armes à feu (homicides, violence conjugale, suicides et accidents). (...) Je m'adresse aux policiers qui se sont prononcés contre le registre des armes d'épaule. En tant que représentants de votre communauté, il est surprenant que vous n'ayez pas plus à cœur la sécurité de vos concitoyennes et concitoyens. Le registre des armes d'épaule doit rester en vigueur, et ce, au nom de la sécurité de la population et des policiers du pays », écrit son président, Denis Côté, dans une lettre envoyée au Journal.

La Fédération, qui regroupe plus de 3 500 policiers municipaux de la province, exhorte donc les députés fédéraux de voter, le 22 sep-

tembre, en faveur de la motion déposée par le Comité sur la sécurité publique et nationale, afin de rejeter le projet de loi C-391 du gouvernement Harper et ainsi conserver le registre dans sa forme actuelle.

« Nous vous rappelons que l'enregistrement des armes à feu responsabilise les propriétaires, diminue le risque que des armes légales soient détournées vers des marchés illicites et retire des armes des mains de personnes dangereuses. (...) Pour ce qui est des coûts liés au fonctionnement du registre des armes d'épaule, ils sont évalués à 4 000 000 \$ par année. Cette somme d'argent serait nettement insuffisante pour augmenter les effectifs policiers de manière permanente».